

Vue d'Allemagne : la baie James et les projets hydro-électriques

Dietrich Soyez

Volume 39, numéro 106, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022497ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022497ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Soyez, D. (1995). Vue d'Allemagne : la baie James et les projets hydro-électriques. *Cahiers de géographie du Québec*, 39(106), 147-149.
<https://doi.org/10.7202/022497ar>

Vue d'Allemagne : la baie James et les projets hydro-électriques

Dietrich Soyez

Département de géographie
Université de Cologne
Allemagne

Contrairement à ce qui est pratique courante dans les *Cahiers de géographie du Québec*, la question que nous allons discuter dans ce numéro ne se rapporte pas au pays du «correspondant», mais aborde au contraire une problématique étroitement liée au Québec, en l'occurrence les projets d'exploitation hydro-électrique de la baie James. Néanmoins, les liens avec l'Europe et l'Allemagne n'en sont pas moins évidents. Ce changement inhabituel de perspective n'est pas sans risques, car, pour un large public québécois ainsi que pour les élites scientifiques et politiques, le sujet est controversé et épineux. C'est à ce titre que nous le présentons aujourd'hui dans la rubrique «Questions, opinions, débats».

Un «correspondant» se doit d'être plus qu'une simple «antenne» des *Cahiers de géographie du Québec* dans son propre pays. Il détient tout autant une fonction de «miroir» permettant à ses collègues de recherche et un public intéressé de reconnaître de quelle façon les événements et les processus qui se déroulent dans leur propre espace sont perçus et analysés dans d'autres parties du monde. Ces images réfléchies ne sont toutefois pas toujours les bienvenues : en effet, elles remettent souvent en question les représentations familières qu'on a de soi et du monde. Rien d'étonnant que la réaction classique aux critiques exprimées par des observateurs étrangers — en Allemagne, au Canada, comme partout ailleurs — soit d'exhorter ces mêmes observateurs à se mêler de leurs propres affaires. Cette réaction, nous la retrouvons fréquemment dans les milieux politiques et les médias du Québec, face aux commentaires critiques venus de l'étranger à propos de la baie James, face donc à la transnationalisation du conflit autour des projets hydro-électriques. Une conséquence logique de cet état d'esprit est alors la revendication souvent répétée de «rapatrier» le débat là où il est vraiment à sa place, soit au Québec¹.

Ce contexte socio-intellectuel et les mécanismes de défense qu'il génère contre la pression venue de l'extérieur sont à l'origine de cette intervention. Notre prise de position sur un sujet aussi sensible est le résultat d'un travail de presque cinq ans sur les différentes facettes de la problématique de la baie James; depuis deux ans, ce travail est intensifié à la faveur de deux projets de recherche qui devraient trouver leur conclusion à la fin de 1995 ou au début de 1996². Si, à ce stade-ci, nos réflexions ne sont pas définitives, il apparaît utile de les livrer au

débat et à la critique, à la recherche d'un enrichissement nécessaire pour les conclusions à venir.

La thèse que nous défendons est la suivante : ce n'est pas le rapatriement, mais plutôt la mondialisation de la discussion qui semble rendre compte à la fois des pressions intérieures et extérieures impliquées dans le projet. Une attitude globalisante peut en effet contribuer à faire avancer le débat par un échange d'idées ouvert et critique, tels ceux que les *Cahiers de géographie du Québec* ont toujours su rendre possible. Pour moi qui suis de la communauté scientifique, il va de soi que ce forum de la recherche géographique est un lieu privilégié pour débattre de ces projets, où les implications géographiques sont particulièrement intéressantes.

D'un côté, comparés aux controverses parfois violentes des cinq dernières années, les échanges entre défenseurs et détracteurs des projets semblent, pour le moment, s'être considérablement calmés. Les processus engagés afin d'analyser la compatibilité environnementale et sociale donnent à toutes les parties engagées non seulement le temps de respirer mais aussi la possibilité de se distancer (ce qui n'exclut pas que cette pause soit mise à profit par les protagonistes uniquement afin de réorganiser les forces en présence et l'ordre des batailles futures). Il est aussi possible que les partenaires de ce conflit, ainsi que ceux qui leur apportent une aide extérieure, sachent — dans le cas où les controverses viendraient à se rallumer — tirer certaines leçons des crises vécues dans le passé. Cet espoir s'appuie, après réflexion, sur une thèse centrale que l'on pourrait résumer en deux points, à savoir qu'il est essentiel, d'une part, d'assurer une plus grande transparence en matière de politique d'information et de prendre en considération, d'autre part, les avis et les évaluations de tous ceux qui, au bout du compte, sont touchés, au Québec comme à l'étranger, par les retombées de ce projet.

Je remercie toutes les parties en présence qui m'ont consacré leur temps et m'ont permis de comprendre leur point de vue. Ce sont — à l'intérieur et à l'extérieur du Québec — des représentants d'Hydro-Québec et du Grand Conseil des Cris (du Québec), d'autres défenseurs et d'autres adversaires du projet, des chercheurs et des journalistes. Sans les informations, les impressions et les arguments qu'ils m'ont tous permis de récolter, cette présente contribution n'aurait pu voir le jour et la question même de savoir s'il faut rapatrier ou mondialiser le débat ne se serait pas posée.

NOTES

- 1 Le premier ministre canadien d'alors se faisait certainement le porte-parole d'une opinion largement répandue au Québec lorsque, interrogé par des journalistes européens à Bruxelles sur la baie James, il leur conseilla, irrité, «de se mêler de leurs affaires...» (selon les comptes rendus dans, par exemple, *Le Devoir* et *The Gazette*, 19 novembre 1991, entre autres).
- 2 Les titres de ces projets sont les suivants : premièrement, «Periphere Ressourcennutzung und Transnationalisierungsprozesse, dargestellt an Beispielen aus Québec und Neufundland, Kanada» (en français «Utilisation de ressources périphériques et processus de transnationalisation, à partir d'exemples pris au Québec et à Terre-Neuve») (contrat So

108/8, en coopération avec Mary L. Barker, accordé par la «Deutsche Forschungsgemeinschaft», Bonn, Allemagne); deuxièmement, «Landscape and Life : Appropriate Scales for Sustainable Development» (contrat EV5B-CT92-0138 par DG XII-Area 3, accordé par la Communauté européenne, Bruxelles) (coordinatrice : Anne Buttner, University College Dublin, Irlande).